

Je suspecte mon époux d'être dépendant de l'alcool...

Par [Profil supprimé](#) Postée le 10/05/2014 13:27

Bonjour,

Je suis un peu perturbée car, maman de 3 jeunes enfants (de 1, 3 et 5 ans), je m'aperçois que mon mari (43 ans) boit tous les soirs beaucoup de whisky. Le midi, il boit de la bière forte (8°). Je suis allée jusqu'à mettre des "repères" sur les bouteilles. Pour vous donner une idée, il consomme minimum 1L de whisky/semaine.

Du moins, ça c'est ce que je vois mais il y a peut-être aussi ce que je ne vois pas...

Je commence à douter de tout...

D'autant qu'il ne boit jamais devant moi.

Il ne sait pas que je contrôle ses consommations.

J'ai déjà abordé le sujet mais il me dit qu'il n'est pas alcoolique car il ne commence pas dès le matin.

Il m'a aussi prétexté que ça lui permettait de mieux dormir...

Je remarque de nombreux changements dans son comportement : trous de mémoire énormes voire amnésies complètes, irascibilité et perte de patience (notamment avec les enfants). Il n'est pas violent physiquement mais agressif dans ses paroles. Il dit que c'est la fatigue...

Depuis quelques jours, alors qu'il était "accro" au café du matin, il ne boit plus du tout de café...

Est-ce lié ?

Je suis extrêmement perturbée et ne dort plus.

Il a vécu dans cette situation toute son enfance puisque son père étant alcoolique notoire et en est mort.

Tout ça me fait peur et je ne sais plus quoi faire car, pour l'instant, il est dans le déni complet...

Pouvez-vous me conseiller...

Mise en ligne le 12/05/2014

Bonjour,

Les consommations de votre mari vous inquiètent, ce dernier buvant de manière excessive quotidiennement. Bien qu'il n'ait d'après lui aucun problème d'alcool, "ne commençant pas à boire dès le matin", il exprime clairement certaines difficultés qu'il gère à travers ses consommations, évoquant ses troubles du sommeil. De plus, vous évoquez des signes d'agressivité ainsi que des "amnésies complètes", qui ne font que confirmer qu'il vit depuis un certain temps une période difficile.

Le fait qu'il s'alcoolise ainsi pourrait être la conséquence d'un problème en amont, tels que ceux évoqués plus haut, ou de problèmes dont vous n'auriez pas connaissance. Si votre mari ne semble pas être prêt à évoquer ses problèmes d'alcool, peut être serait il plus aidant de vous centrer avant tout sur la souffrance qu'il exprime, afin de tenter d'en identifier la cause. Vous vous posez la question de savoir s'il y aurait un lien avec le fait qu'il ne consomme plus de café, mais il y a de fortes chances que la cause de ses alcoolisations soient plus profondes.

Il s'agirait donc de tenter de dialoguer avec lui au sujet de son moral, voire d'aborder le sujet d'une éventuelle aide extérieure, comme cela pourrait éventuellement être le cas au sujet de ses troubles du sommeil en consultant un médecin ou un psychologue par exemple. Cela serait donc une première étape, même s'il ne souhaite pas aborder le sujet de l'alcool.

Nous avons conscience de toute les difficultés que ces quelques pistes de réflexion peuvent amener dans leur mise en pratique, d'autant plus cette situation a pour conséquence de vous perturber et de provoquer des troubles du sommeil. C'est pour toutes ces raisons là qu'il peut être aidant pour vous d'obtenir un soutien régulier ainsi que des conseils sur la conduite à tenir en fonction de l'évolution de la situation. Nous vous indiquons ci-dessous un lien vous indiquant les coordonnées d'un centre de soins en addictologie qui propose une aide aux personnes de l'entourage de consommateurs d'alcool, gratuitement et confidentiellement.

Sachez de plus que vous pouvez recevoir un soutien ainsi que des conseils de manière ponctuelle en nous appelant au 0980.980.980, tous les jours de 8h à 2h (appel anonyme et non surtaxé).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Centre Spécialisé de Soins en addictologie/ Unité de soins](#)

100 Rue Auguste Dumand
Espace Louise Weiss
62000 ARRAS

Tél : 03 21 21 10 51

Site web : www.ch-arras.fr/Offre-de-soins/Medecine/Addictologie

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Ouvert le samedi matin de 8h à 12h

Substitution : Délivrance méthadone du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

Consultat° jeunes consommateurs : le mercredi toute la journée - deux samedis par mois, accueil des jeunes sur rendez-vous maxi sous 7 jours. Accueil des parents sur une autre plage horaire, prendre renseignement auprès du secrétariat

COVID -19 : Mise à jour du 20/08/2020 : Reprise des activités du CSAPA avec respect des gestes barrières,

consultations sur place ou téléconsultation au choix du patient. Réouverture de 5 lits de sevrage. Reprise progressive de l'HDJ depuis le 2 juin

[Voir la fiche détaillée](#)